



**Fondation Qualité Fleurier**

La haute horlogerie certifiée

## Création le 25 septembre 2001 de la fondation « Qualité Fleurier »

Depuis plusieurs années, la demande pour les montres mécaniques de très haut de gamme et de prestige bénéficie d'une croissance très rapide.

Ce succès suscite un développement réjouissant de la production de mouvements compliqués plus sophistiqués que jamais.

D'un autre côté, les amateurs de montres exceptionnelles et les collectionneurs très avertis expriment régulièrement le besoin d'une qualité globale plus transparente.

Si tout art a ses experts, la haute horlogerie se doit de promouvoir ses valeurs de manière plus objective.

Dans ce contexte, un groupe d'intérêts, public et privé, s'est réuni pour définir un ensemble de critères qui seront rassemblés sous le concept de « Qualité Fleurier » en hommage à la riche tradition horlogère de cette région.

Portée sur les fonds baptismaux par la Commune de Fleurier, L'Association Régionale Val-de-Travers, la Fondation Philippe Jéquier, Chopard Manufacture SA, Parmigiani, Mesure et Art du Temps SA et Bovet- Fleurier SA, soutenue financièrement par l'Etat de Neuchâtel, la Fondation « Qualité Fleurier », a vu le jour le 25 septembre dernier. Elle a pour but principal l'établissement de critères techniques et esthétiques de construction horlogère selon les meilleurs principes de la haute horlogerie.

Le concept se veut ouvert à l'évolution des techniques horlogères traditionnelles en accueillant les innovations technologiques de ces dernières décennies pour autant qu'elles apportent un plus qualitatif au produit fini. La certification sera ouverte à toute marque horlogère offrant au public des produits finis, sans limitation géographique quant à la zone de production. Elle sera mise en oeuvre par une commission technique indépendante des marques horlogères fondatrices dans des locaux et avec des instruments de contrôle actuellement en phase de construction ou de projet.

Cette commission, dirigée par un éminent expert horloger, a mis au point un ensemble de critères à satisfaire pour l'obtention du label « Qualité Fleurier » répondant aux plus hautes exigences en la matière.

A l'issue de la phase de mise en place des locaux et de mise au point final des instruments de mesure, de plus amples informations seront communiquées aux milieux concernés et au public dans la seconde moitié de l'année 2002.

Pour la fondation « Qualité Fleurier »

Me Jean-Patrice Hofner, Couvet,  
Président